Amendement n°
(N° interne au service de l'assemblée)
Présenté par le groupe :
Rassemblement National & alliés

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE

SESSION DU : 15-déc-22

AMENDEMENT BUDGETAIRE

DOCUMENT BUDGETAIRE CONCERNE : BUDGET PRIMITIF 2023

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	**Fonction 0**	**Secteur d'activité:**	**Dette et aux opérations financières**
Domaine:	**Coopération décentrailsée**	**Domaine:**	**Finances**
Programme :	**DEPLOYER LES ACTIONS ET PROJETS DANS LES ZONES DE COOPERATION DECENTRALISEES PRIORITAIRES**	**Programme :**	**Emprunt**

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Page 124 du rapport BP 2023

Exposé des motifs :

Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)

Exposé : pour les mêmes raisons que les crédits de fonctionnement, nous proposons la suppression des crédits de paiement inscrits en investissement, pour un montant de 30 000 €.

Proposition : Le groupe Rassemblement national propose de diminuer les crédits de paiement de 30 K€ en fonctionnement et de diminuer la ligne « opérations financières - emprunt » de 30 K€.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	900	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:		Montant de l'AP	
Montant de l'AE :		Montant de l'AE	
Montant des CP en dépenses : 30 000,00 €	-30 000,00 €	Montant des CP en dépenses	0,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes : (emprunt)	-30 000,00 €
TOTAL (1)	**-30 000,00 €**	**TOTAL (2)**	**-30 000,00 €**
Opération équilibrée (1=2)		Opération non équilibrée(1 ><2)	